



# **Atelier sur la circulation des œuvres et des artistes**

**13 janvier 2026**

**Document d'appui**

## Table des matières

<b>Bienvenue .....</b>	<b>3</b>
Déroulement .....	3
Description de l'atelier .....	4
<b>Mettre le cap sur les données .....</b>	<b>5</b>
Enjeux transversaux associés à la circulation des œuvres et des artistes (au Canada et à l'international) .....	5
Enjeux spécifiques liés aux données (accès, collecte, analyse, partage) .....	7
Quelques pistes de solutions .....	7
Ressources utiles .....	8
<b>À propos .....</b>	<b>9</b>
À propos du facilitateur .....	9
À propos de la FCCF .....	10
À propos de l'Entente de collaboration .....	11

# Bienvenue

**Nous avons le plaisir de vous inviter à un atelier sur la circulation (diffusion) des œuvres et des artistes**, le mardi 13 janvier 2026, à l'hôtel Marriott d'Ottawa (100, rue Kent), de 13 h à 16 h.

Cette activité se déroulera dans le cadre du Forum annuel des membres de la FCCF 2025-2026.

## Lieu

Hôtel Marriott  
100, rue Kent  
Ottawa (Ontario) K1P 5R7

## Stationnement

L'accès au stationnement se fait par la rampe, située sur la rue Kent ou Queen (hauteur maximale : 6 pieds/182 cm). L'hôtel ne dispose pas de stationnement sur place pour les véhicules surdimensionnés. Le stationnement de l'hôtel se remplit vite, nous vous suggérons d'arriver tôt si vous prévoyez l'utiliser.

- Stationnement sur place : 29,00 \$ par jour
- Service avec valet : 45,00 \$ par jour
- Stations de recharge pour voitures électriques disponibles
- Stationnement hors site à 0,5 km : Impark, 272, rue Queen

Nous vous encourageons à privilégier le covoiturage et le transport en commun.

## Internet

Toutes les informations en lien avec la connexion Wi-Fi seront affichées dans les salles de réunion.

## À apporter

- Ce dont vous avez besoin pour prendre des notes
- Gourde d'eau, tasse réutilisable pour le café/thé

## *Déroulement*

13 h 15	Mots de bienvenue
13 h 30	Présentation de l'ordre du jour de l'atelier
13 h 40	Présentation sur les données disponibles, par la FCCF
14 h	Constats sur la circulation
14 h 10	Exploration en groupes de travail mixtes
15 h 35	Mots de conclusion
16 h	Fin de l'atelier et photographie de groupe

## Description de l'atelier

Cette activité, offerte par la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), en collaboration avec Patrimoine canadien (PCH), porte sur le soutien à la circulation des œuvres et des artistes, au Canada comme à l'international. Dans le contexte de cet atelier, les termes « circulation des œuvres et des artistes » et « diffusion » sont utilisés de manière interchangeable. Nous avons ainsi choisi de nous pencher sur l'ensemble des disciplines, dans la mesure du possible, et non pas strictement sur les arts de la scène, pour alimenter une réflexion d'ensemble et encourager la recherche de solutions à divers niveaux.

Rappelons que la diffusion est déterminante pour l'accès de nos milieux à leur culture et pour la professionnalisation continue des artistes, artisanes et artisans. Il importe donc de réfléchir collectivement au développement et à la mise en place de **solutions structurantes** susceptibles d'appuyer les activités de diffusion. Parmi les besoins identifiés au cours de nos échanges avec nos membres, **leur capacité à collecter, à analyser et à partager efficacement des données, ainsi qu'à accéder à celles qui sont détenues par leurs institutions subventionnaires**, s'est imposée comme un chantier prioritaire.

Compte tenu du fait que **le rayonnement des contenus francophones et des artistes de nos communautés figure parmi les thèmes stratégiques énoncés dans l'Entente de collaboration 2024-2028**, la participation de nos partenaires des institutions signataires à cette activité revêt une grande importance. Nous les remercions d'avoir accepté notre invitation!

### Les objectifs de l'atelier sont les suivants :

1. Améliorer l'accès, la collecte, l'analyse et le partage de données en soutien à la circulation des œuvres et des artistes (au Canada et à l'international).
2. Développer ensemble des solutions innovantes pour soutenir la circulation des œuvres et des artistes de nos communautés (entre autres pour orienter la mise en œuvre de mesures positives par nos partenaires des institutions fédérales en culture).
3. Encourager les collaborations communautaires et institutionnelles, notamment en lien avec la collecte, l'analyse et le partage des données sur la circulation des œuvres et des artistes.

Veillez noter que l'atelier se veut **une étape de mise en commun et de recherche de solutions** entre nous et nos partenaires des institutions signataires de l'Entente. À ce titre, il ne s'agit pas de dresser un portrait exhaustif des enjeux associés à la diffusion des œuvres et des artistes. Nous vous proposons plutôt **d'aller de l'avant en explorant des pistes d'action susceptibles de nous amener à l'atteinte de certains des objectifs portés par l'Entente**.

- Vous trouverez plus bas un **résumé des constats posés par la FCCF** au niveau des enjeux qui ont trait à la diffusion, aux données ainsi qu'aux solutions envisageables pour appuyer la circulation des œuvres et des artistes. *La consultation de ce résumé en amont de l'activité n'est pas obligatoire. Vous pourrez vous y référer au besoin.*
- Ces constats sont tirés de **différentes sources**, incluant des forums des membres antérieurs, des tables de concertation des organismes culturels (TOC) et artistiques (TOA) de la FCCF, et d'échanges tenus durant des événements tels que les « Contacts » du Réseau des grands espaces (2024) et de Réseau Ontario (2025), ainsi que la FrancoFête en Acadie, organisée par RADARTS (2025). La FCCF a également consulté la littérature disponible sur le sujet, en plus d'avoir facilité des entretiens avec des membres ciblés de son réseau, en amont de l'activité.
- Une **liste de ressources utiles** est disponible à la fin de ce document.

# Mettre le cap sur les données

**Chaque actrice et acteur présent à l'atelier a un rôle à jouer** pour soutenir la croissance et le développement durable du secteur en utilisant les données de manière efficace et transparente. Qu'il s'agisse de la FCCF, de ses membres ou de ses partenaires, chacune et chacun se trouve en possession de **précieuses données**, mais n'est pas nécessairement bien outillé pour les mettre à profit ou pour en faire bénéficier le secteur dans son ensemble.

**Des obstacles structurels majeurs perdurent et minent notre capacité à collaborer sur ce dossier :** besoin de renforcer les expertises, ressources limitées, défis conceptuels (p. ex. l'absence d'une définition commune de « culture »). Les obstacles peuvent être franchis à l'aide d'une réflexion stratégique portant sur l'avenir de notre secteur, qui se veut respectueuse des rôles propres à chacun.

Nous proposons donc cet atelier pour solutionner ensemble certains de ces enjeux, au bénéfice des artistes, des travailleuses et travailleurs culturels, et du secteur dans sa globalité.

## *Enjeux transversaux associés à la circulation des œuvres et des artistes (au Canada et à l'international)*

Nous avons dressé une liste des principaux enjeux de diffusion, laquelle favorisera une compréhension commune et servira de point de départ aux conversations. Notez cependant les précisions suivantes :

- **Cette liste n'est pas exhaustive.** Par exemple, chaque discipline a ses enjeux propres et d'autres facteurs, comme l'axe urbain ou rural, sont susceptibles de complexifier la situation sur le terrain.
- **Plusieurs enjeux ne concernent pas strictement la diffusion.** Les diffuseurs assument plusieurs fonctions connexes, de la médiation culturelle à la promotion, en passant par la gestion d'infrastructures, de matériel de scène et de technologies, et la diversification des revenus (et parfois la commercialisation).
- **Ces enjeux doivent être réfléchis de manière connectée.** Nous devons aussi prendre en considération ce qui se passe sur le plan de la recherche, de la conception ou de l'idéation, de la production et/ou de la promotion des œuvres et des artistes.

### Liste des enjeux de diffusion

#### 1. Le financement

- **Sous-financement chronique** de la diffusion en général, et plus précisément en francophonie canadienne. Alors que les diffuseurs assument un haut niveau de risque, les montants des subventions stagnent et ne sont pas indexés au coût de la vie. Cela entraîne une dévaluation des montants octroyés, alors que les coûts augmentent.
- **Diffuseurs multiservices.** Dans nos communautés, à l'ouest et au nord du Canada particulièrement, les « diffuseurs » sont souvent des associations communautaires qui combinent la diffusion avec une foule d'autres activités. Leur statut d'organismes multiservices détermine leur (in)capacité à accéder à des subventions réservées aux organismes artistiques.
- **Modalités problématiques d'accès aux subventions.** Le nombre de demandes qu'un organisme peut déposer auprès de certains bailleurs de fonds pour les projets qu'il désire mettre en place constitue parfois une limite.
- **Décassement des subventions a posteriori.** Certains versements de montants significatifs sont effectués longtemps après la fin de l'activité, sur approbation du

rapport final. Or, les organismes ont de moins en moins la possibilité de financer en amont leurs activités.

- **Lourdeur et iniquité de la reddition de comptes.** Les exigences en lien avec la reddition de comptes sont les mêmes pour tous les organismes, peu importe le montant de la subvention ou la composition des équipes. La reddition peut s'avérer lourde pour les organismes qui desservent plusieurs secteurs (éducatif, artistique, communautaire, etc.).

## 2. Les infrastructures

- **Besoins grands et onéreux** en ce qui concerne la modernisation des bâtiments et des équipements. Les activités de diffusion exigent un accès à des équipements spécialisés et à des infrastructures coûteuses qui nécessitent un entretien régulier, comme des salles de spectacle ou des galeries. Plusieurs lieux culturels ont, par exemple, besoin d'assurer ou d'améliorer l'accessibilité de leurs installations, et de se doter de systèmes de ventilation, de climatisation ou de chauffage adéquats et en appui à la transition énergétique.
- **Infrastructures numériques.** Les infrastructures numériques sont récentes et présentent plusieurs lacunes, comme l'interopérabilité et le manque de ressources pour en assurer la maintenance.

## 3. La main-d'œuvre

- **Mauvaises conditions salariales et enjeux de dotation.** Les budgets des organismes en diffusion ne leur permettent pas d'offrir des salaires compétitifs à leur personnel qualifié ou de recruter du personnel expert dans des postes permanents. Cela encourage le roulement, mine la mémoire institutionnelle et freine l'innovation.
- **Besoins en formation continue.** Le secteur connaît des transformations qui appellent au développement de nouvelles compétences, notamment en ce qui concerne l'utilisation de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle. De manière générale, les organismes du secteur en francophonie minoritaire doivent pouvoir compter sur des initiatives leur permettant d'offrir de la formation continue à leur personnel afin de s'imposer en tant que milieux de travail attractifs et innovants.

## 4. Travail en silo, particulièrement entre les provinces

- **Financement provincial et différences culturelles comme frein à certains projets** appuyant la circulation interprovinciale des œuvres et des artistes. Les programmes du ministère du Patrimoine canadien ne soutiennent pas de projets destinés au Québec ou à l'international, alors que les artistes de la francophonie minoritaire ont un intérêt particulièrement évident vis-à-vis de ces marchés.

## 5. Défis en matière de découvrabilité des artistes francophones

- **Rattrapage nécessaire en matière de découvrabilité. Ces défis sont particulièrement criants dans une perspective interprovinciale.** Il y a un rattrapage à faire en ce qui concerne l'utilisation des métadonnées afin de rehausser la visibilité et la découvrabilité des artistes de la francophonie minoritaire.

## 6. Modèles d'affaires déficitaires

- **Plusieurs modèles économiques non pérennes.** En arts de la scène, par exemple, des organisations ne peuvent parfois pas vendre leurs billets de spectacle au prix du marché.

## *Enjeux spécifiques liés aux données (accès, collecte, analyse, partage)*

Nous avons aussi dressé une liste d'enjeux qui concernent plus spécifiquement les données. Encore une fois, *cette liste n'est pas exhaustive*, mais constitue un point de départ pour nos discussions.

### 1. Préséance des données quantitatives sur les données qualitatives

- **Les bailleurs de fonds privilégient souvent une lecture comptable** des impacts des arts et de la culture, sans tenir compte de leurs impacts sociaux. Or, le rôle du secteur à but non lucratif est de répondre à des besoins dans une communauté.
- **Les impacts qualitatifs des arts doivent être mieux compris et valorisés** dans le cadre de l'évaluation des activités d'un organisme.

### 2. Enjeux liés à la mise à jour des données

- **Les études et les analyses doivent être mises à jour pour être utiles à long terme.** Plusieurs organismes communautaires mènent des projets de recherche pour mieux comprendre leurs publics ou les réalités de leur secteur. Cependant, les ressources manquent pour appuyer les suites de ce type de travail.
- **Faute de temps et d'expertise interne, ces recherches doivent souvent être externalisées.** Sur le plan organisationnel, cela nuit à la croissance et à l'innovation.

### 3. Absence de langage commun

- **Des indicateurs clairs et partagés sont absents**, notamment pour établir certaines populations, comme les organismes qui reçoivent du financement en culture, ou pour croiser les bases de données ouvertes accessibles, comme celle du Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada (CADAC).
- **Le roulement du personnel** dans les organismes contribue aux difficultés d'interprétation des indicateurs.

## *Quelques pistes de travail*

Plusieurs pistes ont déjà été évoquées pour répondre à ces défis. Nous espérons également que les échanges lors de l'atelier feront émerger d'autres pistes à explorer pour favoriser la circulation des œuvres et des artistes, au Canada comme à l'international.

- **Développer un outil mutualisé de collecte de données.** Un questionnaire standardisé permettrait de recueillir des données comparables sur l'appréciation du public ou la présentation des œuvres.
- **Mutualiser les ressources et les connaissances.** Partager les expertises, les bonnes pratiques et les ressources humaines spécialisées, et encourager l'action commune permettrait des gains d'efficacité tout en préservant les êtres humains qui portent le secteur.
- **Brosser un portrait du financement idéal et de la manière de l'utiliser en diffusion.** Trouver des axes de mutualisation et de partage pour que le milieu soit plus équitable et résilient.
- Soutenir les initiatives qui favorisent l'**interopérabilité** des données et des systèmes, ainsi que la **découvrabilité** des œuvres et des artistes (p. ex. répertoires, plans sectoriels, calendriers culturels).

## Ressources utiles

### Pour commencer avec les données au service de la diffusion :

- [Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean. Fiches éducatives sur la donnée.](#)
- [Ministère de la Cybersécurité et du Numérique. \(2025\). « Qu'est-ce qu'une donnée ouverte? ». YouTube.](#)

### Pour les personnes déjà familières avec l'univers des données au service de la diffusion :

- [Ramboanasolo, G., Roy, C., Bisaillon, J.-R., Papillon, A. P. et Julien, F. \(2025\). « Mobilisation des données structurées comme moteur de la découvribilité du spectacle vivant. Rapport de résultats ». Association canadienne des organismes artistiques \(CAPACOA\).](#)
- [Nord Ouvert. \(2025\). « Au-delà du libre accès : création de valeur et voies de durabilité pour les écosystèmes de données culturelles », étude réalisée pour CAPACOA.](#)
- [Nord Ouvert. \(2021\). « Une voie prometteuse pour promouvoir la gouvernance des données dans le secteur des arts de la scène », étude réalisée pour CAPACOA.](#)

### Des plateformes à explorer :

- [Audience data & performing arts](#) – Plateforme d'auto-formation dédiée au pilotage par la donnée et aux stratégies marketing dans le spectacle vivant.
- [Borealis](#) – Dépôt Dataverse canadien de données de recherche bilingue, multidisciplinaire et sécurisé, soutenu par des bibliothèques universitaires et des établissements de recherche de partout au Canada.
- [Nikamowin](#) – Plateforme d'écoute dédiée à la découverte des musiques autochtones contemporaines et traditionnelles.
- [Scènes francophones](#) – Guichet unique numérique qui facilite les rencontres et les échanges, et qui amplifie la diffusion des arts de la scène francophone au Canada.

### Des études et des articles de presse pertinents portant spécifiquement sur le contexte de la francophonie minoritaire :

- [Daigle/Saire. \(2016\). « Profil de l'industrie du spectacle de chanson francophone au Canada ».](#)
- [Dépelteau, M. \(2025\). « L'APFC dénonce une "absence quasi totale" de considération francophone en diffusion de contenu », \*Francopresse\*.](#)
- [Dubeau, E. \(2024\). « Étude des besoins d'affaires des artistes-entrepreneurs du Nord et de l'Ouest », étude réalisée pour Chant'Ouest.](#)
- [Dulude, C. \(2024\). « État des lieux de la production francophone en situation minoritaire ». Fonds des médias du Canada.](#)
- [Hill Stratégies. \(2025\). « Impact économique de la communauté culturelle canadienne-française en 2023 ».](#)
- [Hill Stratégies. \(2024\). « Impacts et défis des lieux culturels du Nouveau-Brunswick ».](#)
- [Scènes francophones. \(2023\). « État des lieux 2023. Inventaire des infrastructures de la francophonie canadienne en situation minoritaire ».](#)
- [Tchehouali, D. et Agbobli, C. \(2020\). « État des lieux de la découvribilité et de l'accès aux contenus francophones sur Internet », étude réalisée pour l'Organisation internationale de la francophonie.](#)

# À propos

## *À propos du facilitateur*



**Roger Gaudet**, du groupe Intersol, a plus de 30 années d'expérience dans le soutien au développement et à la diffusion des arts au Canada, dans l'élaboration de politiques culturelles ainsi que dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation de programmes de subventions et de contributions. Avec le Conseil des arts du Canada (CAC) (1993-2001 et 2005-2015), il a développé les programmes de soutien à la tournée et à la diffusion dans le secteur du théâtre, et a renforcé la présence des artistes de la francophonie canadienne lors des comités d'évaluation et des comités consultatifs du CAC. Il a guidé l'investissement des suppléments du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) pour stimuler le développement des artistes et organismes de théâtre de la minorité francophone. Après du ministère du Patrimoine canadien (2001-2005 et 2015-2019), il a soutenu la mise en place et la gestion de programmes de soutien à la diffusion et de soutien au

développement des espaces culturels. Il a conçu et animé des ateliers de formation et de perfectionnement professionnel sur le développement de la diffusion et de la tournée internationale, et sur l'impact des politiques culturelles sur l'évolution des milieux artistiques.

Concernant plus spécifiquement les communautés de langues officielles en situation minoritaires, il a conçu un portail de données en diffusion pour Scènes francophones (2020), réalisé une analyse des données du CAC pour la Fédération culturelle canadienne-française (2021) et procédé à l'évaluation de l'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire au Canada pour le ministère du Patrimoine canadien (2023).

## *À propos de la FCCF*

Basée à Ottawa, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) valorise et défend depuis plus de 40 ans la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien et acadien.

Porte-parole de ses 22 membres provinciaux, territoriaux et nationaux, la FCCF représente leurs intérêts tant sur le plan disciplinaire que régional. Le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne, sans compter le Québec, emploie 36 100 personnes et son impact sur le PIB s'élève à plus de 6 milliards de dollars annuellement, ce qui en fait un pilier important du développement socio-économique de nos communautés.

La Fédération est fière d'être la voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays depuis 1977, année de sa fondation à Winnipeg.

### Liste des membres de la FCCF

#### Organismes provinciaux et territoriaux

- Alliance culturelle de l'Ontario (ACO)
- Association acadienne des artistes professionnel-le-s du Nouveau-Brunswick (AAPNB)
- Association des francophones du Nunavut (AFN)
- Association franco-yukonnaise (AFY)
- Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
- Conseil culturel et artistique francophone de la Colombie-Britannique (CAAFCB)
- Conseil culturel fransaskois (CCF)
- Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)
- Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FéCANE)
- Fédération culturelle de la francophonie manitobaine (FCFM)
- Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard (FCÎPÉ)
- Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)
- Fédération franco-ténoise (FFT)
- Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)

#### Organismes nationaux

- Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)
- Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM)
- Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF)
- Association des théâtres francophones du Canada (ATFC)
- Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne (RACCORD)
- Regroupement des éditeurs franco-canadiens (REFC)
- Réseau national des galas de la chanson (RNGC)

#### Alliances et regroupements

- Scènes francophones (SF)

## À propos de l'Entente de collaboration

Depuis 1998, la FCCF dirige des actions concertées en vue de favoriser l'essor des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire par le biais d'une entente qui rallie six institutions fédérales à sa cause : le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada (CAC), le Centre national des arts (CNA), la Société Radio-Canada (SRC), l'Office national du film (ONF) et Téléfilm Canada.

**L'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada**, un accord interministériel d'importance capitale pour la FCCF et son réseau, a maintenant plus de 25 ans. C'est une réalisation qui mérite d'être saluée pour sa longévité et ses retombées aussi significatives que durables.

### Nouvelle entente 2024-2028

L'Entente de collaboration a été reconduite en 2024, pour quatre ans. Son renouvellement et sa mise en œuvre ont été annoncés dans le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028. Cette entente renforce une fois de plus la concertation et la collaboration entre les parties, et fait la promotion de la contribution des communautés francophones et acadienne à la richesse culturelle et artistique du Canada. Au chapitre des nouveautés, cette version de l'entente prévoit :

- **La reconnaissance officielle des arts comme secteur essentiel.** La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* a consacré comme « essentiel » le secteur des arts et la culture, puisqu'il est au cœur même de la vitalité et du développement des communautés de langues officielles, engageant les institutions fédérales à des actions positives pour leur développement durable.
- **Un dialogue renforcé entre les actrices et acteurs culturels et les institutions fédérales.** L'Entente de collaboration mobilise ces acteurs et actrices à l'aide de mécanismes de travail qui favorisent un échange continu sur des enjeux prioritaires, comme la pénurie de main-d'œuvre et la nécessaire transformation numérique dans l'écosystème culturel francophone.
- **L'accent sur la recherche et les données probantes.** La collaboration se base sur des données concrètes pour évaluer les progrès, multiplier les retombées et mieux mesurer l'impact des investissements en faveur des arts et de la culture en francophonie canadienne.
- **Un soutien accru à la création et à la diffusion culturelle.** L'Entente de collaboration vise une promotion renforcée des artistes francophones, l'accès élargi aux arts pour les citoyennes et citoyens, et le développement de nouveaux marchés au Canada et à l'étranger.
- **La mise en valeur des infrastructures culturelles.** L'accent est mis sur le besoin de veiller à la santé des infrastructures existantes, à l'accès optimal aux lieux artistiques, à leur fonctionnement écoresponsable, et à leur rôle central dans le rayonnement de la culture francophone en milieu minoritaire.
- **Un investissement dans la formation et la transformation numérique.** Un soutien continu est nécessaire pour renforcer les compétences des organismes et de nos milieux en matière de numérique, en intégrant les technologies et en adaptant les pratiques pour mieux saisir les occasions actuelles du numérique.

## Visées de l'Entente de collaboration

Dans une volonté de maintenir un dialogue continu, l'entente offre un cadre de collaboration et de concertation entre les signataires. Ces derniers s'accordent ainsi sur des enjeux communs et cherchent à trouver des solutions, à travers des mécanismes de concertation préétablis, dont des rencontres de signataires, des rencontres bilatérales et des rencontres de groupes de travail disciplinaires.

Ensemble, les signataires, dans le cadre de leurs mandats et de leurs programmes respectifs, veillent à mettre en œuvre des mesures positives concrètes ayant trait aux thèmes stratégiques de collaboration ci-dessous :

1. L'**accès pancanadien aux arts et à la culture pour les citoyennes et citoyens**, par le biais de l'**amélioration de la diffusion** ainsi que d'une **promotion accrue** des artistes et des produits culturels;
2. Le **soutien à la création de contenus originaux** de langue française dans toutes les disciplines et en provenance de toutes les régions du pays;
3. La **découvrabilité**, soit la visibilité et la mise en valeur des contenus francophones et des artistes issu-e-s des communautés francophones en situation minoritaire pour favoriser leur rayonnement ici et ailleurs dans le monde;
4. Le **développement de marchés et de publics** pour les arts et la culture de la francophonie canadienne, au Canada et à l'étranger;
5. La **pleine reconnaissance du travail essentiel** des artistes, des organismes culturels et artistiques, et de la pratique artistique au sens large, en plus de l'approche de la médiation culturelle, pour développer et faire rayonner la diversité des expressions culturelles de la francophonie canadienne;
6. La **consolidation de la capacité humaine et financière** de l'écosystème artistique et culturel de la francophonie canadienne pour que ses organismes puissent opérer leur mandat tant régional que disciplinaire, **agir sur l'inclusion** de toutes les diversités et **favoriser la complétude institutionnelle** en milieu minoritaire francophone;
7. Le **soutien à la formation continue et au développement professionnel** des artistes de même que des travailleuses et travailleurs culturels des communautés francophones en situation minoritaire;
8. La **production de recherche, d'analyses et de données probantes**, en soutien des échanges des partenaires concernant l'accès aux programmes et les effets des mesures positives mises en œuvre;
9. L'**accès et l'utilisation optimale des lieux et des infrastructures** artistiques et culturels de la francophonie canadienne, et l'appui soutenu à leur **fonctionnement écoresponsable**; et
10. Le soutien continu à la **transformation numérique** qui s'opère dans l'écosystème artistique et culturel, incluant le renforcement des compétences et l'optimisation des technologies en appui à la création, à la professionnalisation et à la diffusion des arts et de la culture francophones.

L'Entente de collaboration entérine l'importance des arts et de la culture comme leviers essentiels pour le développement et l'épanouissement des communautés francophones et acadienne du Canada, mais aussi comme moteurs de développement économique et social qui contribuent de manière significative à l'essor du pays.